

PARQUETS VERNIS

RÉSINE-ALCOOL

**Colle résine-alcool.
Pour grandes lames et parquet vernis.**



DESTINATIONS

Colle résine-alcool, prête à l'emploi, à prise rapide destinée à la pose des :

- parquets mosaïques 8 mm (NF B54.008)
- parquets bruts jusqu'à 10 mm (NF B54.010)
- parquets lames de 15 mm (rainure et languette)
- parquets pré-vernissés en usine
- parquets vitrifiés
- bois sur chant
- sous-couches liège associée

Pour les bois nerveux (charme, hêtre...), utiliser notre colle polyuréthane bi-composante.

AVANTAGES

- Séchage rapide.
- Pouvoir piégeant élevé.
- Colle en solution ne contenant pas d'eau.
- Force d'arrachement élevée.
- Convient sur sols chauffants.
- Temps de gommage = 0 mn.
- Temps ouvert long.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Couleur : beige clair
 - Densité : environ 1,7
 - Point éclair (NF M07.109) : inf à 0 C
 - Temps ouvert* : 20 mn environ
 - Ouverture au trafic* : minimum 24 heures
 - Replanissage/ vitrification : après 4 à 5 jours
 - Température d'utilisation : minimum 15°C
- FACILEMENT INFLAMMABLE**

* Le temps ouvert et le délai de séchage dépendent de la température, de l'humidité ambiante, de la porosité des matériaux et de la quantité de colle déposée

MISE EN OEUVRE

SUPPORTS DE BASE

Bétons surfacés à parement soigné.

Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).

Chapes anhydrite⁽¹⁾. (cf. Avis Technique)

Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.

Panneaux de particules ou contreplaqués⁽¹⁾.

(1) Appliquer notre primaire solvanté Bostik.

PREPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.

Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.

Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, employer notre barrière anti-remontées d'humidité EPONAL 336 (Avis Technique n° 12/11-1592).

APPLICATION DE LA COLLE

Au moyen d'une spatule crantée n°4, (ou spatule B3) appliquer la colle sur le support en simple encollage.

En général, on applique le parquet par bandes de 1 m que l'on affiche et que l'on bat avant de procéder à l'encollage et à la pose d'une nouvelle bande, et ainsi de suite.

Les lamelles ou éléments de parquets sont arrêtés à 5-8 mm des murs (joint de dilatation périphérique). La règle de calcul des jeux est égale à 0,15% de chacune des plus grandes dimensions à couvrir par le parquet. Ces joints seront recouverts par des plinthes.

Tous les 10 à 15 m², resserrer les lames ou panneaux entre eux.

Le replanissage n'est exécuté qu'après les travaux de peinture.

REMARQUES DIVERSES

Lire soigneusement la notice de pose du fabricant de parquet et respecter scrupuleusement les recommandations de ce dernier.

Après chaque prélèvement de colle, bien refermer l'emballage pour éviter toute formation de peau.

Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

NETTOYAGE

Nettoyage des outils et taches fraîches avec solvant ou de l'acétone.

CONSOMMATION

800 à 900 g/m²

CONSERVATION

12 mois maximum en emballage d'origine non-ouvert, conservé entre + 10°C et + 30°C.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30605049	Seau 22 kg	1	3549212472764

SECURITE

Colle facilement inflammable, aérer et ventiler les locaux, ne pas fumer.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les vapeurs.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Eviter la pose de toutes protections étanches sur le parquet récemment collé.

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander une copie par fax.

Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.

